PUBLIER UNE ÉTUDE DE CAS « BÂTIMENT »

SUR CONSTRUCTION21

La base de données « Bâtiments » accueille des bâtiments (tertiaires, logements, usines, bâtiments publics…) totalement livrés et dotés de bonnes performances environnementales.

©Véronique Paul pour BBSE

Qu'est-ce qu'un bâtiment durable ?

Au-delà des caractéristiques d'un bâtiment qu'il serait difficile de résumer ici, voici quelques pistes généralement suivies dans la conception d'un bâtiment durable :

- Rénovation et la réhabilitation du parc existant : il est clair que rénover le cadre bâti pour améliorer les performances énergétiques est une priorité. Certains projets vont plus loin en réhabilitant des bâtiments non utilisés (anciennes usines, etc.) en changeant leur usage.
- Allier confort des usagers et consommations énergétiques basses ou nulles ;
- Construire des bâtiments adaptables (pouvant changer d'usage dans le futur par exemple) dès la phase de conception ;
- Opter pour la sobriété des ressources à toutes les étapes : conception, exploitation et déconstruction. Les principes d'économie circulaire, le low-tech et les matériaux locaux et durables sont de bons indicateurs d'une démarche sobre ;
- Prendre en compte le changement climatique et penser des bâtiments résilients aux aléas (vagues de chaleur, inondations…).

Rédiger une étude de cas bâtiment permet d'enrichir la base de données avec divers exemples de constructions et rénovations durables et exemplaires. **C'est à vous de rédiger les différents champs nécessaires pour décrire le projet, mais l'équipe Construction21 est là pour vous assister !** Lors de notre suivi régulier des études de cas publiées sur la plateforme, nous vous enverrons un mail pour prendre contact et offrir notre assistance.

Pour toute question, contactez **Mariette Guermonprez**, (mariette.guermonprez@construction21.fr).

L'équipe Construction21 doit valider l'étude de cas avant qu'elle ne soit publiée, prévoyez donc quelques jours de latence entre la fin de la rédaction et la publication. Quand tous les champs obligatoires sont remplis, l'étude de cas passe automatiquement en « modération » (en attente de validation).

ETAPE 1 : CRÉEZ VOTRE COMPTE OU CONNECTEZ-VOUS SUR CONSTRUCTION21

- Rendez-vous sur votre plateforme Construction21 correspondant au pays dans lequel votre projet est situé : France, Espagne, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Italie, Maroc, Algérie ou International (tout autre pays). Attention, à chaque pays sa langue officielle !
- Cliquez sur « Se connecter » en haut à droite de l'écran ou ici pour créer directement votre compte

⚠ **Comme tout site, la plateforme est tributaire de la connexion internet qui peut être parfois limitée. Pensez donc à bien enregistrer vos contributions sur votre ordinateur avant le référencement de votre projet afin d'avoir une sauvegarde de vos données. De même, enregistrez régulièrement au fur et à mesure que vous complétez votre étude de cas.**

ETAPE 2 : INITIALISEZ VOTRE ÉTUDE DE CAS

Avant de commencer votre étude de cas, assurez-vous d'avoir à votre disposition **les informations techniques et générales** sur votre bâtiment, par exemple : description du bâtiment, consommation énergétique, coûts…

- Créez votre étude de cas bâtiment ici (ou entrez dans le menu ETUDE DE CAS « Ajoutez votre étude de cas – bâtiment »)

⚠ **Pour initialiser votre étude de cas, vous devez renseigner tous les champs obligatoires ci-dessous SANS EXCEPTION** (modifications ultérieures possibles) :

Nom du bâtiment / Photo / Description / Adresse / Type de bâtiment / Opération / Année de livraison / Thématiques

Une fois enregistrée, l'étude de cas est initiée et sauvée dans la base de données. Vous accédez alors aux onglets suivants.

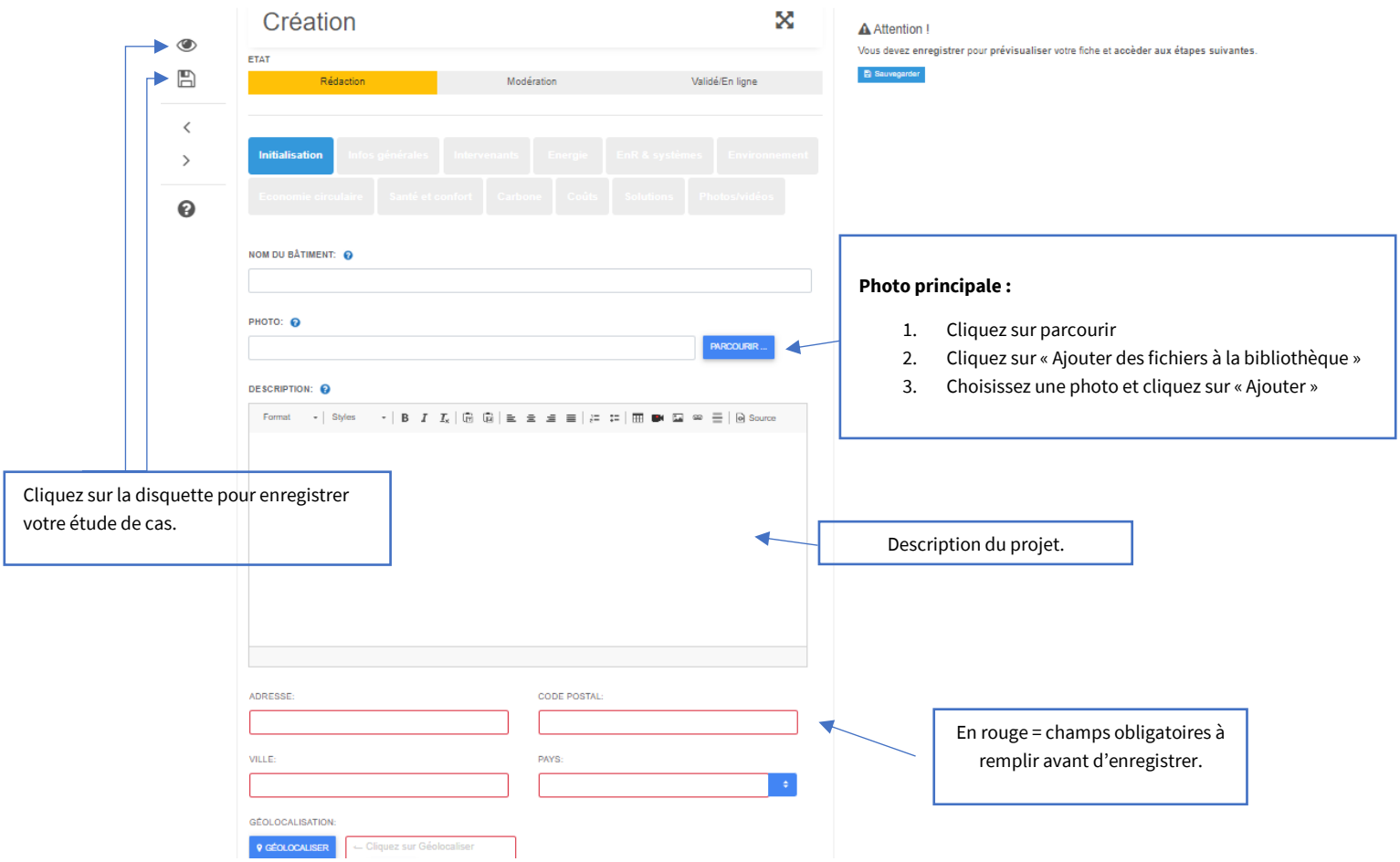

Le titre de l'étude de cas doit être concis et intégrer si possible un mot clé de l'étude de cas. En général, le titre est le nom du bâtiment et/ou de l'opération menée ; par exemple Opalescence, Collège de Champier, Surélévation à Malakoff, Rénovation durable de 733 logements à Aix-en-Provence.

Pour **la photo principale de l'étude de cas**, choisissez une photo *réelle* (pas de maquette ou de prototype) et représentative.

La description, elle, doit de préférence être rédigée en différents paragraphes avec sous-titres. On doit comprendre dès l'introduction les aspects clés du projet, quelles étaient les contraintes et les réponses choisies. Elle doit se terminer par un ou deux paragraphes sur des aspects innovants ou singulier de la démarche de construction ou de rénovation. Certains aspects ne pourront être traités dans cette description, ils pourront l'être par exemple dans les onglets relatifs à l'environnement ou aux solutions.

ETAPE 4 : RENSEIGNEZ LES AUTRES THÈMES

Complétez l'étude de cas en remplissant les différents onglets au rythme qui vous convient. Vous pouvez sauver à tout moment une fois que vous avez initialisé avec succès votre cas.

Certains champs apparaissent en rouge ; cela signifie qu'ils doivent être **obligatoirement remplis pour valider l'étude de cas**.

Pour renseigner les onglets :

- Cliquez sur l'onglet de votre choix (initialisation, infos générales, intervenants, énergie, EnR & systèmes…). Saisissez les données en faisant **attention aux unités.**
- Enregistrez ces données (avec la disquette) **avant de passer à l'onglet suivant**. Une fois enregistrée, vous pouvez quitter l'étude de cas et y revenir plus tard.
- Une fois toutes les informations saisies dans les différents onglets, cliquez sur ***« Publier »***.
- Votre étude de cas est alors envoyée en modération et sera visible sur le site après validation par l'équipe de modération Construction21.

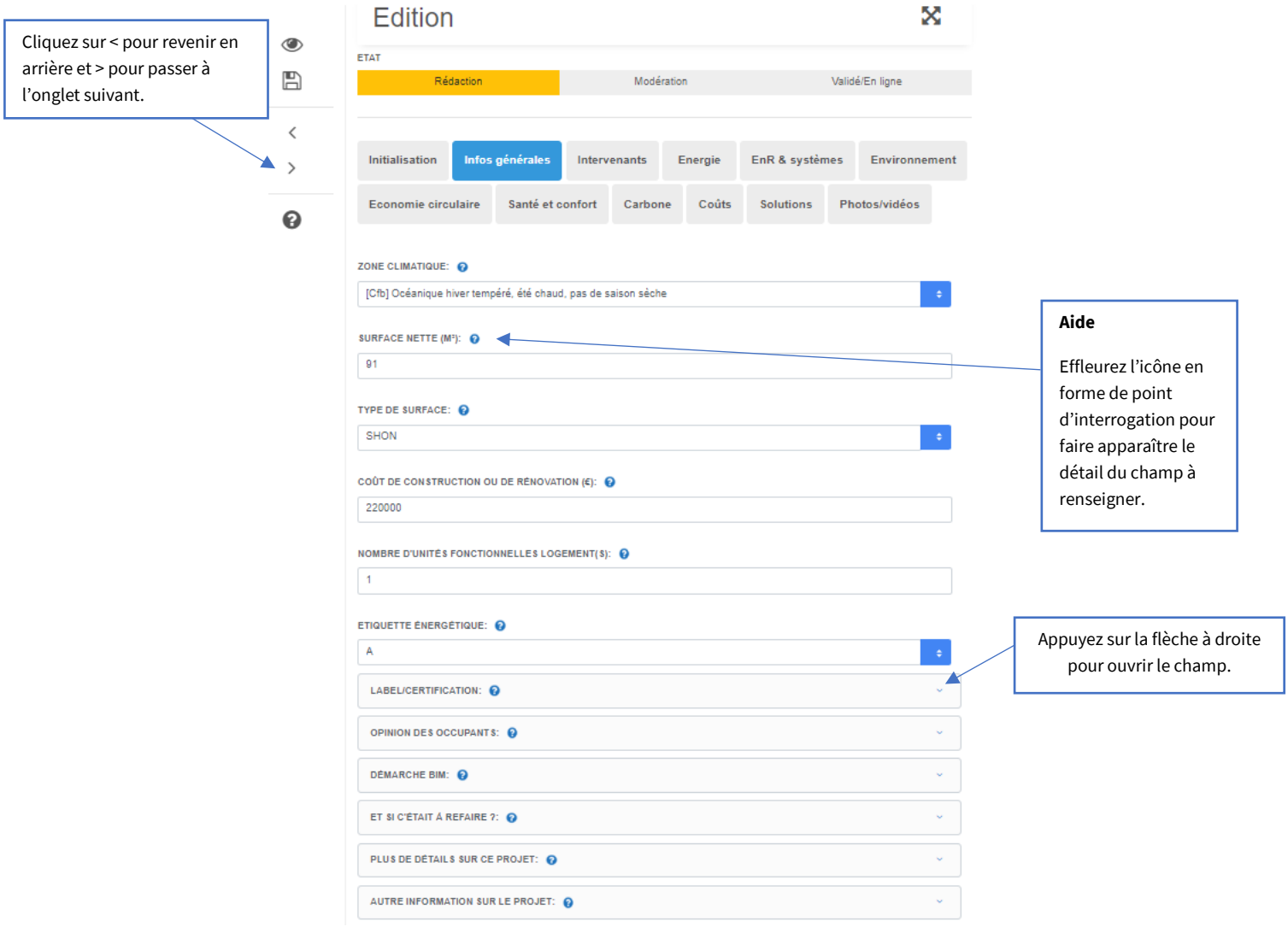

INFORMATIONS À RENSEIGNER IMPÉRATIVEMENT POUR VALIDER UNE ÉTUDE DE CAS

ONGLET INITIALISATION

- Nom du bâtiment
- Photo : format JPG ou PNG (pas de PDF)
- Description
- Adresse
- Géocalisation : cliquez sur « Géolocaliser »
- Type de bâtiment
- Opération
- Année de construction (du bâtiment initial dans le cas d'une rénovation, et préciser l'année de livraison de la rénovation)
- Thématiques

ONGLET DESCRIPTION

- Zone climatique (consultez la carte dans l'aide pour déterminer la zone climatique de votre bâtiment)
- Surface nette (m^2)
- Type de surface
- Coût de construction ou rénovation (€)
- Nombre d'unités fonctionnelles
- Étiquette énergétique

ONGLET INTERVENANTS

- Maître d'ouvrage
- Maître d'œuvre
- Ajoutez les autres intervenants impliqués dans le projet (cliquez sur le bouton « + AJOUTER » à chaque fois)

ONGLET ÉNERGIE

- Consommation d'énergie primaire
- Méthode de calcul (liée au pays)
- *Dans le cas d'un projet de rénovation : consommation d'énergie primaire avant travaux*

ONGLET ENR & SYSTÈMES

- Chauffage
- ECS (eau chaude sanitaire)
- Rafraîchissement
- Ventilation
- Energies renouvelables

ONGLET PHOTOS/VIDEOS

- Photos du bâtiment : si possible différents angles du bâtiment, de bonne qualité
- Crédits photo

N'oubliez pas d'indiquer le crédit photo, sans lequel l'étude de cas ne pourra être publiée. Si vous avez pris les photos vous-même, indiquez votre nom et prénom dans le champ « crédits photo ».

INFORMATIONS NON OBLIGATOIRES MAIS RECOMMANDEES

En parcourant les onglets, vous trouverez une multitude d'autres champs qui ne sont pas obligatoires mais utiles pour mettre en avant les aspects du projet qui en font un bâtiment durable exemplaire. Pas de panique, concentrez-vous sur les champs les plus pertinents en fonction de votre projet, pas besoin de tout remplir !

ONGLET INFOS GENERALES

- Label / certification
- Et si c'était à refaire ?
- Plus de détails sur ce projet : vous pouvez ajouter un lien vers une page web donnant plus d'informations sur le projet
- Autre information sur le projet : vous pouvez télécharger des fichiers PDF sur le projet (avec l'accord préalable des porteurs de projet)

ONGLET ENERGIE

- Répartition de la consommation énergétique
- Consommation d'énergie finale
- Plus d'information sur l'enveloppe

ONGLET ENVIRONNEMENT

- Comment le bâtiment est-il intégré / interagit-il avec son environnement ?

ONGLET ECONOMIE CIRCULAIRE

- Si le projet a fait l'objet de réemploi ou de réutilisation de matériaux, d'équipements et/ou de produits, cet onglet vous permet de spécifier ce qui a été réemployé, en quelles quantités, leur origine, etc.

ONGLET SANTE ET CONFORT

- Des mesures ont-elles été prises / des tests ont-ils été conduits pour assurer le confort des occupants et que les systèmes et matériaux sont sains ?

ONGLET CARBONE

- Quel est l'impact carbone du bâtiment ? Une ACV a-t-elle été réalisée ?

ONGLET SOLUTIONS

- Dans cet onglet, vous pouvez mettre en avant une installation, un système, une démarche spécifique suivie avec un intérêt durable implémenté durant le projet. Par exemple, pour la Surélévation à Malakoff, des fenêtres de toit motorisées ont été utilisées pour une ventilation naturelle. Pour la Rénovation biosourcée de 24 logements sociaux, c'est l'isolation préfabriquée qui a constitué une solution face aux contraintes liées aux travaux en site occupé.

ETAPE 5 : COMPLÉTEZ OU MODIFIEZ VOTRE ÉTUDE DE CAS

Pour ajouter de nouvelles informations ou pour modifier le contenu de votre étude de cas, deux possibilités s'offrent à vous :

1. **Votre étude de cas est en ligne :** en étant connecté(e) sur votre compte, rendez-vous sur votre étude de cas (via un lien) et cliquez sur le bouton carré avec un crayon en haut à gauche.

2. **Votre étude de cas est en ligne ou en cours de modération :** connectez-vous sur votre compte Construction21. Passez la souris sur votre avatar en haut à droite de l'écran et sélectionnez « Mes contributions ». Dans la liste de vos contributions, retrouvez votre étude de cas bâtiment et cliquez sur le bouton « Modifier » à droite de l'écran. Vous vous retrouvez sur l'interface d'édition.

⚠ **Toute modification opérée sur une étude de cas déjà en ligne la renvoie automatiquement en modération.** Elle ne sera donc plus visible par les autres utilisateurs jusqu'à ce que les modérateurs de Construction21 la valident à nouveau.

❖ Une fois vos modifications faites, cliquez sur « ***Enregistrer*** », puis sur « ***Publier*** ».

Pour vous guider, voici quelques exemples d'études de cas bâtiments bien complétées :

- https://www.construction21.org/france/case-studies/h/surelevation-a-malakoff.html
- https://www.construction21.org/france/case-studies/h/resilience-la-ferme-des-possibles.html
- https://www.construction21.org/france/case-studies/h/les-nouveaux-locaux-grdf-rehabilitation-et-extension-de-l-ancien-garage-ford-47-gallieni-a-lyon-7.html

À VOUS DE JOUER !

L'équipe Construction21 France

Nous contacter :

mariette.guermonprez@construction21.fr
01 56 26 90 04